

Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

P.V C.R.Q.D N° 08 DU 18 février 2020

Membres Présents : Mrs. KARTALI. Dj – BOUAZDIA.M – BENARBIA .M

Ordre du jour : Affaires Administratives et Disciplinaires

Affaire N°30 : prêts.

N°	N° Lic	NOM/PRENOM	CLUB QUITTE	CLUB RECEVANT	DATE QUALIFICATION
01	464	BOUCHAKOUR Foudhil	C.S.H.B.C	MSO	21-01-2020
02	468	DIDAH Nadjah	CSHBA	MSO	31-01-2020
03	472	SALMI Marouane	MCS	WCBOS	09-02-2020

DECISION

- les joueurs sont autoriser a joué suivant leurs dates de qualification porter sur leurs licences

Affaire N°31: Ren : W.C.B.O.S – M.S.O S/G DII DU 07-02-2020

- ✓ Vu la feuille du match signalant :
- ✓ Des réserves formulée par le CSA W.C.B.O.S concernant la participation des joueurs BOUCHAKOUR Foudhil N°LIC 464 et DIDAH Nadjah N°LIC 468 du club MSO
- ✓ Vu le non paiement des droits de réserve envers la L.R.H.B.Oran
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Reserve recevable dans la forme et irrecevable dans le fond
- ✓ Il est infliger une amende de cinq mille dinars (5000 DA) au club WCBOS pour non confirmation de réserves (Art 54 BSDF).

Affaire N°32: Ren : J.S.A – G.C.A.T S/G DII du 14/02/2020

- Vu la feuille du match et rapport des Arbitres et délégué signalants :
- Disqualification du joueur YUBI .H N°Lic 118 du club J.S.A (carton bleu) pour Insulte grossier public envers Officiels.
- Disqualification du joueur OULED SLIMANE .B N°Lic 368 du club G.C.A.T (carton bleu) pour Insulte public envers Officiels.
- Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

DECISION.

- ✓ Il est infligé une suspension de quatre(04) matchs ferme au joueur YOUBI .H N°Lic 118 du club J.S.A dont le match Automatique est inclus.
- ✓ Il est infligé une amende de (dix Mille dinars) 10.000 DA au club J.S.A.
- ✓ Il est infligé une suspension de quatre(04) matchs ferme au joueur OULED SLIMANE .B N°Lic 368 du club G.C.A.T dont le match automatique est inclus.
- ✓ Il est infligé une amende de (dix Mille dinars) 10.000 DA au club G.C.A.T

Affaire N°33: Ren : C.S.H.B.C – J.S.B.S S/G DII du 14/02/2020

- Vu la feuille du match signalants :
- Comportement antisportif du OFF(A) Mr ATALLAH .K N°Lic 178 du club JSBS envers Officiels après la rencontre.
- Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION.

- ✓ Il est infligé une suspension de quatre(04) matchs ferme au OFF(A) Mr ATALLAH .K N° Lic 178 du club J.S.B.S
- ✓ Il est infligé une amende de (dix Mille dinars) 10.000 DA au club J.S.B.S.

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet à compter du 21/02/2020 .

SECRETAIRE de la SEANCE
BOUAZDIA .MED

PRESIDENT C.R.Q.D.
KARTALI .DJ